

Ni propres ni en ordre!



Dans mon éditorial de juin dernier, j'ai souligné l'impérieuse et urgente nécessité d'investir afin d'offrir des conditions de mobilité et d'accessibilité adéquates au maintien et au développement du tourisme de nos régions de montagne. Dans ma harangue de ce jour, j'aborde un autre élément indispensable des conditions cadres de l'hôtellerie et du tourisme: la propreté et la sécurité.

Nos villes ne sont plus très propres. La Suisse «propre en ordre», c'est fini. A certains endroits, vous ne pouvez pas marcher sans poser le pied sur un chewing-gum. C'est particulièrement flagrant dans les gares et aux arrêts de bus. Les tags et graffitis, généralement laids et témoignant de l'absence de talent de leurs auteurs, fleurissent partout, même sur des trains tout neufs. Nos autorités ont-elles baissés les bras ou ont-elles une attitude post-soixante-huitarde «il est interdit d'interdire, le terme répression étant un gros mot»? Il est légitime de se poser la question car l'insécurité commence là, par le non-respect d'autrui et de sa propriété qu'il soit privé ou collectivité publique. Il ne devrait pas être trop difficile de mettre sa gomme à mâcher dans un vieux papier ou un mouchoir et la jeter dans une poubelle car chacun de ces immondices collera au moins une fois à la chaussure d'un autre piéton.

Le sentiment d'insécurité continue avec

la présence de dealers en toute liberté dans nos rues sans parler des mendiants venus d'ailleurs squatter nos trottoirs et donnant une mauvaise image de nos villes à nos visiteurs.

Me rendant à l'assemblée des hôteliers lausannois en avril dernier, j'emprunte l'ascenseur reliant le Flon à la passerelle du Grand-Pont. En sortant, je remarque deux personnes de couleur au format de videurs de boîte de nuit me dévisageant avec insistance. Je vois plus loin un de leurs compatriotes échanger de petits objets blancs contre des billets de banque et, sur chaque branche de l'Y de la passerelle un autre guetteur balaise. J'assistais à une transaction commerciale portant manifestement sur une substance illicite. De policiers, pas le moindre signe. J'ai filé discrètement en imaginant l'inconfort que susciterait cette scène auprès de touristes visitant Lausanne. A Morges, un passage sous l'autoroute est tellement négligé, peu balayé et tagué que même des hommes renoncent à l'emprunter le soir. Il faut y ajouter les vols dans les trains avec deux cas récents: un touriste allemand qui s'est fait dévaliser pendant son passage aux toilettes – j'ai croisé sans le savoir les voleurs qui descendaient du train – et un collègue allant présider un conseil d'administration dont la mallette a disparu du porte-bagages pendant le trajet Viège-Zermatt, chemin de fer touristique s'il en est. En début d'année, deux personnes – un ami et un fonctionnaire neuchâtelois – m'ont

raconté s'être fait tabasser, avec arrêt de travail de plusieurs semaines en raison de leurs blessures, pour avoir osé faire une remarque à des jeunes transformant bruyamment en porcherie un compartiment de 1^{re} classe pour lequel ils n'avaient certainement pas de billets. Les vols dans les hôtels ont toujours existé – on l'a vu à Cannes, récemment, avec un vol de bijoux –, mais ce qui se passe aujourd'hui à l'extérieur cause des dégâts d'image considérables à la Suisse et à son tourisme.

Je dis «à la Suisse» car ce n'est pas un problème spécifiquement lausannois, même si sa gestion bisounours des questions de sécurité ces dernières décennies, a placé la capitale vaudoise dans le peloton de tête. Le sentiment d'insécurité, renforcé par l'aspect peu reluisant des espaces publics, est certainement plus aigu en Suisse romande que dans certaines parties alémaniques du pays.

La sécurité et la propreté font partie des conditions cadres indispensables sans lesquelles la promotion touristique et l'élévation de la qualité des prestations hôtelières sont inutiles. La sécurité est la première tâche régalienne de l'Etat au sens large. Chaque collectivité publique – certaines ont déjà commencé, d'autres en parlent – doit empoigner ces problèmes afin que la Suisse redevienne «propre en ordre».

Philippe Thuner
 Président de l'ARH



Pages 5-6-7



Pages 12-13



Pages 14-15

Barbara Castagnero,
directrice générale de Moët Hennessy (Suisse)

«Femme-directrice, c'est tout naturel, même si c'est encore trop rare»

La directrice générale de Moët Hennessy (Suisse) est l'une des rares femmes dirigeantes de l'économie suisse. Quand on lui demande pourquoi l'on recense aussi peu de femmes comme elle à la tête des entreprises suisses, elle répond que cela s'est fait tout naturellement en ce qui la concerne: «Mais je suis toujours étonnée qu'il y en ait pas davantage», rétorque celle qui a grandi à Thoune, a étudié à Berne et qui est entrée chez Moët Hennessy (Suisse) à Genève en 2009 comme directrice commerciale, après plusieurs années d'expériences dans des multinationales, Swatch à Bienne, Wander à Berne et surtout 12 ans chez Lindt & Sprüngli à Kilchberg (ZH): «Je suis entrée chez Moët Hennessy (Suisse) comme directrice commerciale. Deux ans plus tard, je suis passée directrice générale. Si je regarde en dehors de la Suisse au sein de LVMH, nous ne sommes effectivement que deux femmes à des postes de directeurs pour des marchés en Europe. Mais cela vient peut-être du fait que les équipes de vente sont en général essentiellement composées d'hommes.»

Un produit très féminin

La blonde Barbara estime avoir eu la chance d'avoir affaire à une équipe qui ne fait pas de différence: «Etre homme ou femme entrepreneur demande de la volonté et de la ténacité. Mais surtout, il faut voir les choses positivement. Si je prends l'exemple de la marque de champagne Veuve Clicquot, elle porte le nom de la première femme dans l'histoire à avoir dirigé une marque de champagne, alors qu'elle n'avait que 27 ans. Elle a montré le chemin aux

femmes. Le champagne est un produit très féminin, notamment le Rosé. Madame Veuve Clicquot a été la première à le commercialiser.»

Compte-t-elle désormais favoriser l'engagement féminin au sein de son équipe centralisée à Genève pour le marché helvétique? Non, dit-elle, car elle croit beaucoup dans le «mix», la combinaison de l'équipe, trouver un bon équilibre et partager des idées. A côté de six marques de champagne et d'une demi-douzaine de marques de vins, le groupe LVMH est également actif dans le domaine de la maroquinerie et de la mode (Louis Vuitton, Loro Piana, participation chez Hermès, etc.), des spiritueux (Hennessy), des montres et joaillerie (Zénith, Hublot, TAG Heuer, Bulgari) et des parfums et cosmétique (Givenchy, Dior). Le gigantesque groupe dirigé par Bernard Arnault et ses 100 000 employés a même signé en 2011 une déclaration d'engagement mettant en avant la volonté d'engager plus de femmes: «Il s'engage pour la parité», confirme la directrice suisse.

Golf et polo en Suisse

Dans chaque pays, les filiales appliquent les stratégies du groupe au marché local. Dans le sport, c'est le golf à Montana-Crans et le polo à St-Moritz. En Autriche par exemple, c'est le ski à Kitzbühel avec la descente des hommes. Pour la voile, c'est une autre marque du groupe, Moët & Chandon avec la Coupe de l'America.

Sous la direction de Barbara Castagnero, le marché suisse est aussi le lieu de la



remise, à chaque fin d'année, du Prix Veuve Clicquot de la Femme d'Affaires. N'est-il pas difficile de trouver chaque année de nouvelles candidates? «En effet, ce prix de renommée internationale entend célébrer des femmes d'affaires engagées qui se démarquent par leur goût du risque, de l'innovation, leur réussite économique, mais aussi leur engagement pour la responsabilité sociale, répond la directrice suisse de Moët Hennessy. Mais nous souhaitons élargir notre choix de candidates pour ainsi permettre à plus de femmes d'y participer. Ce prix reste une excellente visibilité pour la marque, car il rappelle l'entrepreneur qu'était la Veuve Clicquot au XVIII^e siècle, surnommée «La Grande Dame de la Champagne». Cette année, le Prix fête ses 40 ans et rend toujours hommage à son talent et ses capacités d'innovation.»

Propos recueillis par O.G.

Sommaire

- 3** Actualité
- 4-5** Saleté et sécurité des rues
- 6-7-8** Interview Daniel Brélaz
- 9** Le Petit Manoir à Morges
- 10-11** L'après Franz Weber: interview de Ch.-A. Ramseier
- 12-13** Un Zermattois à Rougemont
- 14** Le Sapin à Charmey (FR)
- 15** Expo Musée du Chablais
- 16** En bref + Agenda

Impressum

Infôtellerie Suisse romande: Magazine trimestriel d'informations touristiques et économiques de l'Association Romande des Hôteliers.

Editeur: Association Romande des Hôteliers, chemin de Boston 25, 1004 Lausanne, tél.: +41 21 617 72 56, fax: +41 21 617 72 27, e-mail: info@hotellerieromande.ch. Site internet: www.hotellerieromande.ch

Impression: PCL Presses Centrales SA, Renens

Rédacteur responsable: Olivier Grivat.

Ont collaboré à ce numéro: Philippe Thuner et Olivier Grivat.

Adresse de la rédaction: Olivier Grivat, journaliste RP, chemin de Leisis 5a, 1009 Pully, tél. +41 79 412 22 72, e-mail: olivier@grivat.ch.

Le tourisme urbain gagne du terrain sur la montagne

LES TOURISTES APPRÉCIENT DE PLUS EN PLUS LES VILLES SUISSES, DÉLAISSANT D'AVANTAGE LES RÉGIONS DE MONTAGNE.



Les derniers chiffres sont révélateurs. Les nuitées vaudoises sont en hausse de 7,9% pour le 2^e trimestre par rapport à la même période de 2012. Les augmentations les plus marquées sont enregistrées à Lausanne avec un gain de 19900 nuitées (+8%) et à Montreux Riviera (10900 ou +6,1%), deux destinations de congrès. Cela prouve la bonne santé du tourisme d'affaires. Autre bonne nouvelle, la hausse concerne aussi bien la clientèle suisse (+11,6%) que celle en provenance de l'étranger (+5,5%). En valeur absolue, les plus fortes augmentations viennent des touristes chinois (+30%), des Russes (+13,2%) et des Français avec +3,9%. A l'opposé, le gros marché allemand marque nettement le pas avec -8,1%, en raison notamment de la baisse de valeur de l'euro. Vice-président des hôteliers romands, Jacques Pernet se félicite de voir de plus en plus de Suisses choisir de passer leurs vacances au pays: «La situation économique et politique qui frappe certaines destinations traditionnelles des touristes helvétiques, comme la Tunisie, la Turquie ou l'Egypte, n'est probablement pas étrangère à cette tournure favorable.»

«Historiquement, l'importance du tourisme dans les villes est relativement récente pour la Suisse», compile une étude de la Haute-école de gestion & tourisme à Sierre. C'est depuis 1995 qu'un redressement du nombre des nuitées est en constante augmentation. En 2003, un cinquième des nuitées en Suisse a été comptabilisé dans les villes et le chiffre ne cesse d'augmenter. A l'opposé du tourisme alpin qui rencontre d'importantes difficultés dues au réchauffement climatique, mais aussi à l'évolution du comportement des consommateurs, le tourisme urbain vit une période faste. La ville est devenue un produit touristique tendance. Cependant, elle doit encore s'adapter aux envies des consommateurs potentiels en proposant des éléments attractifs et innovants, conclut l'étude valaisanne.

Les destinations les plus prisées sont Zurich et Genève avec 2,8 et 2 millions de nuitées hôtelières en 2012. Selon Dominique de Buman, le président de la Fédération suisse du tourisme (FST), la clientèle du tourisme d'affaires n'est pas freinée par la force du franc et de nombreux congrès sont organisés dans les pôles urbains.

L'attrait grandissant pour la culture profite aussi bien davantage aux villes qu'aux régions de montagne. Enfin, les touristes venus d'Asie qui composent désormais un bataillon grandissant au pays de Heidi préfèrent encore nettement le shopping au ski. Ils viennent donc de préférence en été plutôt qu'en hiver.

Ne pas oublier les régions périphériques

Cependant, le tourisme urbain suisse n'est pas encore concurrentiel au niveau international. La principale opportunité pour développer l'offre urbaine en Suisse est la proximité. Les différents lieux d'intérêts sont près les uns des autres. Cela permet au touriste de visiter plusieurs villes ou lieux pendant son séjour. Même si les villes sont concurrentes, le touriste aura peut-être envie de visiter le Musée Olympique mais aussi de se rendre à un match de football à Bâle et de profiter d'une glace sur une terrasse genevoise. Les villes suisses pourraient collaborer davantage. Parallèlement, il ne s'agit pas seulement de mettre en avant les grandes ou moyennes villes, mais aussi de mettre en avant les régions périphériques qui n'ont pas forcément la possibilité de la faire connaître.

Comment inverser la tendance défavorable aux régions alpines? Pour le conseiller national Dominique de Buman (FR), il faut agir principalement sur deux axes: améliorer le parc hôtelier de classe moyenne et inciter les jeunes à pratiquer davantage le ski et le snowboard

O. G.

Des étoiles...



à Philippe Rochat

Quatre stars de la gastronomie mondiale, dont le Vaudois Philippe Rochat, vont recevoir en novembre un diplôme honoris causa délivré par l'Université de Tours, en France. L'ancien chef de l'Hôtel-de-Ville de Crissier sera en bonne compagnie aux côtés de l'Espagnol d'origine basque Martin Berasategui qui possède des restaurants à Lasarte, Saint-Sébastien et Bilbao, du Japonais Kiyomi Mikuni – un ancien stagiaire de Girardet qui a ouvert un restaurant prestigieux à Tokyo – et du Belge Pierre Wynants, qui fut le chef du restaurant Comme chez soi à Bruxelles jusqu'au milieu des années 2000.

...et des casseroles



à Jürg Schmid

Le directeur de Suisse Tourisme est doublement sur la sellette. Une première fois pour avoir adressé des excuses prématurées et imméritées à l'animatrice Oprah Winfrey, victime d'un soi-disant acte de racisme dans une boutique de luxe zurichoise. La deuxième plus récemment, pour administrer la société Switzerland Travel Center (STC), qui reçoit des mandats de Suisse Tourisme pour des réservations d'hôtels et de voyages. Une double casquette que porte aussi le président de Suisse Tourisme, le Jurassien Jean-François Roth.

O. G.

Des amendes au niveau suisse pou

JADIS RÉPUTÉE POUR SA PROPRETÉ, LA SUISSE EST CRITIQUÉE POUR L'ÉTAT DE SES RUES. À LAUSANNE, TAGS, JETS D'ORDURES ET SALISSURES SONT LE SPECTACLE QUOTIDIEN OFFERT AUX PASSANTS. BIENTÔT DES AMENDES AU NIVEAU SUISSE POUR LES JETEURS DE PAPIERS GRAS ?

«Je viens chaque année en Suisse depuis un quart de siècle, mais je trouve que la sacrosainte propreté helvétique appartient au passé.» Interrogée à Ouchy, cette touriste belge désigne une poubelle publique qui déborde de sacs d'ordures, visiblement jetés là par un citoyen qui veut économiser le prix d'un sac «blanc» taxé. Six mois après l'entrée en vigueur de la taxe au sac, beaucoup de Lausannois restent désarmés avec leurs ordures. La ville de Lausanne a beau avoir embauché dix «ambassadeurs du tri» avec le mandat d'informer les habitants sur ce qu'ils ont le droit de jeter dans la septantaine de points fixes de collecte des déchets, le mal est plus profond qu'il n'y paraît: «La majorité des gens joue le jeu, explique Christophe Leroy, chef du Centre de logistique de la Ville, au journaliste de 24 heures. Mais la minorité qui ne le fait pas est très voyante.»

Ils ne perdent rien pour attendre...

Le 1^{er} juin dernier, Renens, Belmont-sur-Lausanne et Jouxens-Mézery ont rejoint le cercle des communes ayant adopté le principe de la taxe au sac harmonisée, comme près de 180 autres dans le canton. Selon Jean-Daniel Lüthi, municipal de Bussigny et coordinateur de la taxe au sac sur le plan cantonal, «les communes qui se sont lancées au 1^{er} janvier de cette année ont pu constater une diminution de déchets ménagers qui se situe en moyenne autour des 30-32%». Une tendance qui se confirme dans les grandes villes. Lausanne et Yverdon tirent un excellent bilan. Pour la cité thermale, qui avait déjà adopté la taxe au sac en juillet 2011, on constate une baisse de moitié des ordures ménagères et une augmentation sensible des déchets compostables (+49%) et du papier-carton (+23%). La tendance est la même à Nyon: «Les tonnages d'ordures ménagères ont très sensiblement baissé, se félicite le municipal Olivier Mayor. Les sacs noirs ont complètement disparu et les quantités de déchets organiques ont explosé: de moins de 500 kg par semaine à 10 tonnes aujourd'hui!»

La traque des infractions en matière de déchets a aussi porté ses fruits à Aigle, grâce notamment à un «agent de propreté» chargé de repérer les sacs noirs et de veil-

ler au respect des règles dans les points de tri du chef-lieu. Alors qu'on relevait 4% d'incivilités au début de l'année, moins de 1% des sacs déposés en ville sont désormais non conformes. Les prochaines communes à entrer dans le bal au 1^{er} janvier 2014 seront celles de la Riviera (à l'exception de Blonay). Celles du Chablais ont également donné un oui de principe, mais il faudra encore l'aval des conseils communaux cet automne.

Des rues peu sûres

Côté sécurité urbaine, la criminalité a augmenté de 18,5% sur sol vaudois l'an dernier, selon les chiffres de la police cantonale vaudoise. Lausanne est devenue en 2012 la ville la plus criminogène de Suisse. Avec un taux d'infraction de 16,2%, l'activité délictueuse a connu un pic à Lausanne durant le premier semestre, avant de baisser dans le deuxième, a indiqué Grégoire Junod, municipal en charge de la sécurité. Avec 220 délits pour 1000 habitants, Lausanne est devenue la ville la moins sûre de Suisse, passant devant

«Distribuer des amendes n'est qu'une mesure parmi d'autres. Il faut renforcer l'éducation, dès le jardin d'enfants. Sensibiliser le grand public et mettre à disposition des installations de collecte de déchets dans tous les endroits où cela est nécessaire...»

Jacques Bourgeois

Genève, qui enregistre même une baisse de 15%. Sur Vaud, cette évolution est particulièrement visible dans le domaine des infractions contre le patrimoine, avec 18% de vols en plus, dont 21,7% par effraction. La forte augmentation des vols est en partie imputable aux délinquants issus du Printemps arabe, qui commettent de nombreux petits délits, a constaté pour sa part la cheffe du Département de la sécurité (DSE) Jacqueline de Quattro: «Nos frontières sont devenues des passoires et les délinquants n'y risquent pas grand-chose». En quatre ans, le nombre de prévenus d'Afrique du Nord a été multiplié par quatre, tandis que le trafic de drogue est plutôt le fait de migrants nigériens et guinéens. Pour faire face à cette délinquance, la police va revoir un dispositif sécuritaire mis en place en 1999: «Je veux occuper le terrain», a expliqué le commandant de la gendarmerie Olivier Botteron. Une hausse des effectifs de 150 postes d'ici la fin de l'année sera

accompagnée de réformes structurelles. La présence policière devrait être renforcée sur le terrain, notamment tôt le matin et le soir. Des petites unités mobiles permettront de mener des interventions rapides. Davantage de pouvoir sera octroyé aux corps de police de proximité. A long terme, la police vaudoise souhaiterait, comme à Genève obtenir la compétence – aujourd'hui dans les mains de la justice de paix – d'octroyer des interdictions de périmètre et assignations à résidence pour les prévenus étrangers. Mais la loi devra être modifiée.

Chasse aux dealers

Le domaine de la drogue est aussi fortement concerné. Les infractions à la loi sur les stupéfiants ont connu une progression de 17,6%. La gendarmerie a annoncé un redéploiement de ses forces et déclaré la guerre aux dealers de rue, en harcelant les revendeurs. Dès le 1^{er} avril, Lausanne a lancé le dispositif Héraclès qui permet d'augmenter l'engagement d'agents à pied au cœur de la ville. Le Conseil d'Etat a alloué plus de deux millions de francs à l'opération Strada qui sera menée sur deux ans. Lausanne met également à disposition 1,2 million de francs, par le biais de sa brigade de rue Celsus. La chaîne pénale se voit renforcée par cinq nouveaux postes au Ministère public et du personnel supplémentaire au Tribunal des mesures de contrainte et au Service pénitentiaire. Au niveau de la Métropole lémanique, la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro et son homologue genevois Pierre Maudet ont décidé d'unir leurs forces: «Nous sommes en première ligne. Il nous faut l'aide de Berne pour durcir les sanctions en révisant le Code pénal».

La croissance de la criminalité diffère selon les régions linguistiques. Pour 2012, le nombre d'infractions pénales par rapport au nombre d'habitants a été plus élevé en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Genève, Neuchâtel et Vaud ont constaté les fréquences d'infractions les plus importantes du pays, avec des taux situés entre 90 et 120 délits par tranche de 1000 habitants. Fribourg, le Jura et le Valais font état de fréquences inférieures (entre 57 et 67 pour 1000 habitants), selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Du côté des cantons alémaniques, seuls Lucerne, Argovie, Zoug et Soleure présentent des fréquences similaires. Tous les autres cantons ont dénombré moins de 40 infractions pour 1000 habitants. Les grandes villes d'outre-Sarine s'avèrent plus sûres: Zurich et Bâle ont des taux inférieurs à 160 délits pour 1000 habitants.

Les attentes de la vidéoprotection

Parmi les remèdes souhaités par les partis politiques, la droite voudrait prévenir l'insécurité, dissuader le vandalisme et faci-

r maintenir le « propre en ordre » ?

litér l'identification des fauteurs de troubles grâce à la vidéoprotection. Désormais strictement cadrée par une loi cantonale, les communes ont la possibilité d'en faire usage dans le respect de la sphère privée. A Aigle, les délits ont diminué de 50% depuis l'installation de caméras de vidéoprotection sur la place de la Gare. Lausanne doit faire de même sur les places sensibles de la Riponne, Bel-Air, Chauderon, la Gare et St-Laurent, de même que dans les passages souterrains. Les effectifs de la police lausannoise ne suffisent plus pour assurer une présence visible sur le terrain. Pour garantir une police de proximité aux Lausannois et renforcer le sentiment de sécurité, le Parti Libéral-Radical exige l'ouverture des postes du centre-ville 24 heures sur 24 et le renforcement des effectifs à hauteur de 10% (+ 40 policiers), exclusivement destiné aux brigades actives sur le terrain, de jour comme de nuit. Quant à la mendicité, elle est aujourd'hui le fait de bandes organisées «qui simulent la maladie et stimulent la pitié», selon le PLR. Que cela soit pour l'image de Lausanne ou pour la dignité des personnes astreintes à la mendicité, il faut l'interdire.

Après les efforts de sensibilisation, le temps est-il venu d'infliger les amendes? C'est ce que propose le conseiller national PLR fribourgeois Jacques Bourgeois. Son initiative parlementaire vient de recevoir le feu vert de la commission de l'environnement du National.

Les déchets sauvages coûtent 200 millions par an

Si la Commission des Etats donne son accord, une modification de la loi sur l'environnement sera soumise aux Chambres fédérales. Le «littering» engendre des coûts de l'ordre de 200 millions de francs par an. Les cantons et les villes ont commencé à légiférer, mais le but est d'unifier le droit au niveau fédéral: «Distribuer des amendes n'est qu'une mesure parmi d'autres. Il faut renforcer l'éducation, dès le jardin d'enfants, estime Jacques Bourgeois. Sensibiliser le grand public et surtout mettre à disposition des installations de collecte de déchets dans tous les endroits où cela est nécessaire. Les CFF ont mené une expérience pilote en gare de Berne, en installant des centres de tri sur les quais. Cela a permis de diminuer les déchets sauvages.» «Les amendes font partie de notre arsenal

répressif, poursuit le conseiller national. Il ne s'agit pas de mettre un policier derrière chaque passant, mais d'élargir leurs compétences pour qu'ils puissent intervenir et sanctionner les gens pris sur le fait. On l'a vu dans la loi sur la circulation routière, les amendes ont un effet dissuasif.»

L'Union des villes suisses réclame de son côté un centime du «littering», c'est-à-dire une taxe sur les emballages ou les cigarettes, pour contribuer aux frais de nettoyage.

Sans en faire un modèle, on peut citer l'exemple de Singapour qui a pris le taureau par les cornes: de grosses contraventions sont infligées aux gens qui jettent des papiers et déchets (y compris les mégots de cigarette), qui crachent ou urinent dans les lieux publics. Ces délits sont passibles d'une amende de 1000 dollars singapouriens (env. 730 francs). La vente de chewing-gum a été interdite en 1992, mais pas l'usage. Seule la délivrance de ce produit pour des usages médicaux ou dentaires est autorisée, à condition que le client en pharmacie présente un document d'identité, et, pour les chewing-gums à la nicotine, un certificat médical.

Olivier Grivat



Depuis le 1^{er} janvier dernier, les habitants de la région lausannoise ont appris à trier leurs déchets. Valaisans et Genevois doivent encore s'y mettre...

« Il faut une base répressive contre les pollueurs qui font n'importe quoi »

DANIEL BRÉLAZ, LE SYNDIC DE LAUSANNE ET VICE-PRÉSIDENT DE LAUSANNE TOURISME, DÉFINIT LES ATOUTS ET DES POINTS FAIBLES DE SA VILLE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ ET DE SÉCURITÉ.

– En quoi Lausanne a changé durant les douze années de votre syndication ?

– Lausanne a bien développé ses infrastructures avec le M2. Ce réseau de transport urbain permet aux touristes de laisser leur voiture à l'hôtel dès leur arrivée. Avec l'accord des hôteliers, les touristes bénéficient de cartes de transports publics comprises dans le prix de leur chambre. Cette carte de

« C'était une grave erreur d'avoir voulu appliquer à des dealers professionnels des peines presque inférieures au conducteur qui roule 40 à l'heure plus vite que la limite prescrite... »

libre parcours est financée pour l'essentiel par la taxe de séjour. L'ordre de grandeur du montant forfaitaire payé aux Transports Lausannois est de 1 million de francs. Du point de vue hôtelier, Lausanne et les communes environnantes ont dépassé le million de nuitées ces trois dernières années. C'est le meilleur score après 1964, l'année de l'exposition nationale qui avait comptabilisé 1 216 000 nuitées. En même temps, les conditions-cadre changent dans le monde entier, le rôle de l'office du tourisme n'est plus le même. De très nombreux clients traitent par internet. Les services rendus par Lausanne Tourisme ont aussi évolué.

– Le nombre d'hôtels vous paraît-il suffisant à Lausanne ?

– L'offre lausannoise a peu progressé durant cette période. Le nombre de chambres a peu bougé, en revanche de nombreux projets sont en cours: l'Aquaécopôle a démarré à Vennes et devrait être prêt en 2014, le Royal Savoy qui avait disparu du registre hôtelier

va y revenir grâce à des investisseurs qatari d'ici un an ou deux, un retard dû à des complications administratives.

– Trois palaces dans moins d'un kilomètre, cela vous paraît-il raisonnable ?

– C'est le problème des hôteliers et ce n'est pas au syndicat de dire ce qui est bon pour eux. Il faut citer aussi le projet d'hôtel du futur centre de congrès de l'EPFL, mais pas avant 5 ou 6 ans. Lausanne caresse enfin à Beaulieu le projet de tour Taoua. Une fois révisé, le projet répond à toutes les critiques, sauf à ceux qui ne veulent pas d'une tour. Avec 27 étages, elle reste de dimension raisonnable. Les quinze étages inférieurs seront occupés par un «business center» et un hôtel. Je ne m'attends pas à ce qu'il soit inauguré avant 2017-2018. Une volonté référendaire claire s'est exprimée et la probabilité que le peuple se prononce est grande.

– Quelles sont ses chances en votation populaire ?

– Elles sont correctes mais pas garanties. Si le projet est perdant, il le sera de peu. S'il s'avère gagnant, il le sera à moins de 60%. Une partie des opposants affirme: le projet n'est pas beau. D'autres – les voisins – disent: c'est bien, mais trop près de chez moi!

– Quels sont les principaux atouts de Lausanne selon son syndicat ?

« On ne peut pas demander aux forces l'ordre de courir le 100 m en 10 secondes avec des boulets et les pieds dans un sac, d'être super-performants face à des délinquants qui ont toutes les chances de leur échapper en se dopant pour courir plus vite! »

– On peut toujours évoquer la beauté des lieux, mais Lausanne est avant tout une ville de congrès: le milieu du sport autour du CIO, le milieu médical autour du CHUV et le

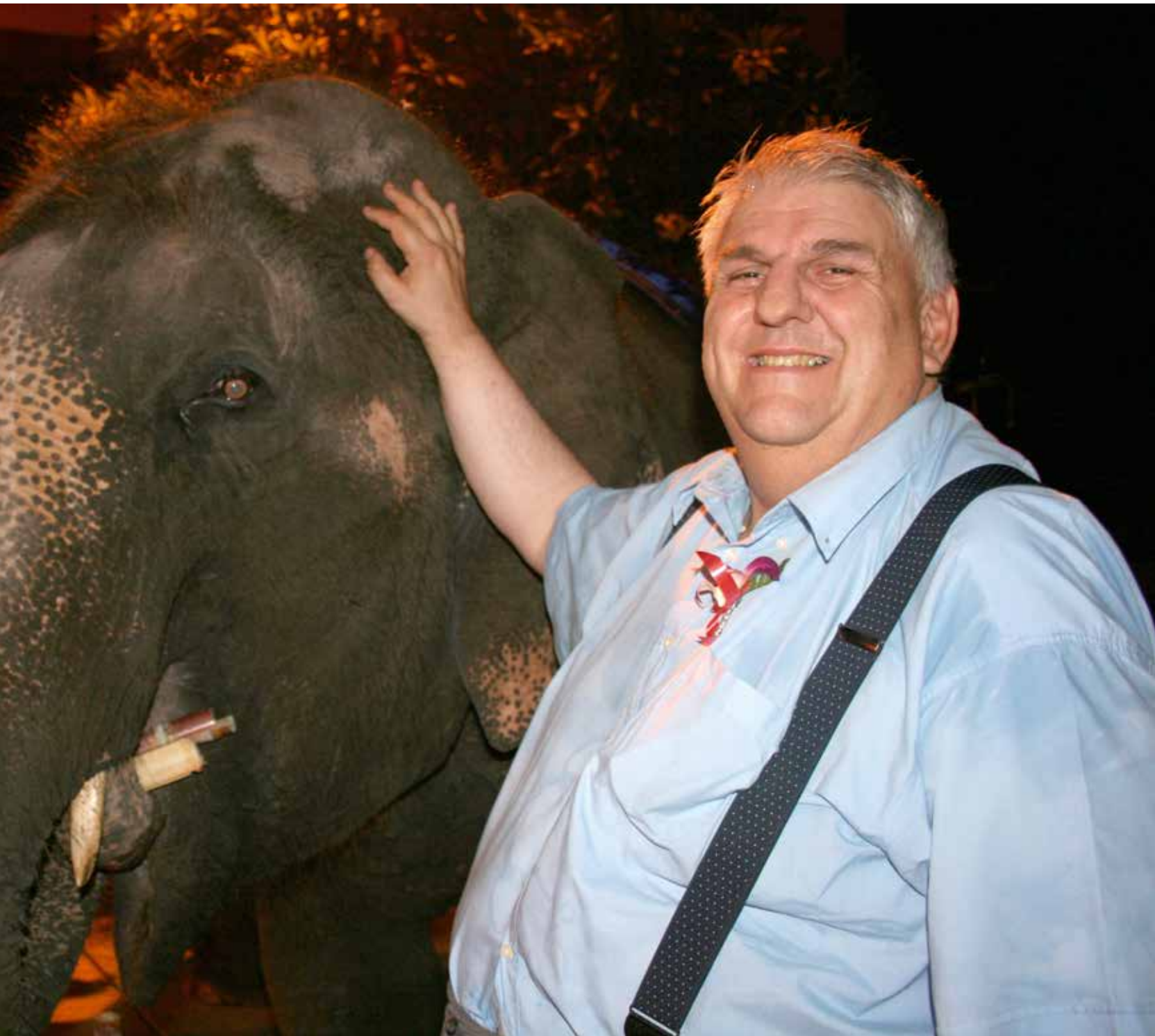


milieu universitaire et polytechnique autour du gros pôle de développement de l'Ouest lausannois, plus particulièrement l'EPFL et aussi IMD qui fait tourner les hôtels du sud de la ville. Les recettes hôtelières à Lausanne proviennent à 60% des congrès. Le tourisme conventionnel ne représente qu'un bon tiers, alors qu'à Montreux les chiffres se répartissent entre 25% pour les congrès et 75% pour le tourisme.

– Et les points faibles de Lausanne ?

– Il n'y en a pas vraiment, même si, comme partout, il existe des quartiers où les gens ne s'identifient pas au tourisme.

– Les chantiers routiers qui s'éternisent (deux ans pour le quartier de Chailly)



Le syndic de Lausanne – ici en visite officielle à Bangkok en 2008 pour y rencontrer le roi Bhumibol – n'aime pas que les chats. Il avoue aussi une certaine tendresse pour les éléphants, l'animal fétiche du Royaume de Thaïlande.

(photo O. Grivat)

à Lausanne)... C'est un peu le slogan Lausanne ville ouverte?

– On peut dire cela d'une autre manière. Certains problèmes sont dus à la modernisation de la ville, des travaux que l'on doit réaliser. Mais les touristes ne passent pas tous par Chailly. Cela peut énerver quelques personnes, mais ce n'est pas déterminant.

– Certains désignent du doigt la propreté des rues, qui n'est plus ce qu'elle était?

– Je l'entends assez peu de la part de touristes, mais c'est peut-être vrai pour un certain nombre de gens qui gardent une image un peu mythique de la Suisse. Ils sont déçus

de voir que ce n'est pas mieux qu'ailleurs, notamment avec les problèmes de mendicité et de drogue. Mais ces phénomènes sont peu présents à Ouchy; ils le sont davantage au centre-ville, comme dans toutes les villes européennes. Plus dommageable en revanche, le cas de riches étrangers qui conservaient une vision idyllique de la Suisse et qui ont choisi de vivre à l'année en Suisse. Ils ne s'y retrouvent plus tout à fait, mais cela touche davantage Lausanne et Genève.

– L'introduction de la taxe au sac a vu déborder les poubelles publiques du centre ville...

– C'est fini. Cela fait bientôt 9 mois que la taxe a été introduite et l'on constate plus d'effets positifs que négatifs, comme partout où la taxe a été introduite. Le volume des ordures a diminué de 40%. Même après 10 ans, il y aura toujours des gens qui feront n'importe quoi. Dans les villes où la taxe existe depuis longtemps, la fraude est de 1 à 2%, un facteur quasiment incompressible. Il faut poursuivre les récalcitrants autrement.

– Les gens trient davantage, mais moins d'ordures signifie que l'usine Tridel va affronter un problème de surcapacité?

– Non, si l'on tient compte des ordures des Cheneviers, à Genève, ou de la région de Nyon. Pas besoin d'avoir une usine «surbourrée»! Une bonne part de cette diminution permet d'accepter les ordures vaudoises qui allaient à Genève. Toutes les communes vont devoir passer à la taxe au sac. C'est un

ce genre de travail. Une telle disposition, c'est bien, mais il faut en faire un usage raisonné et ne pas avoir 50 policiers comme à Singapour où l'on applique des amendes de mille dollars pour un papier gras. Il ne faut pas exagérer. En revanche, il faut sévir contre celui qui se fout du monde. Il faut

des jours-amende que l'on doit conserver dans certains cas. La deuxième difficulté concerne la place dans les prisons. Il faut peut-être punir certains délinquants par des peines alternatives, à domicile ou autre. Mais pas pour le trafic de drogue, en tout cas pas pour la vente; pour la consommation on peut discuter. En l'occurrence c'était une grave erreur d'avoir voulu appliquer à des dealers professionnels des peines presque inférieures au conducteur qui roule 40 km à l'heure plus vite que la limite prescrite.

– La Ville a-t-elle assez de policiers?

– Jusqu'à une certaine limite, oui. Mais le nouveau code pénal a compliqué leur métier, notamment en allongeant les délais



En compagnie de Jacques Pernet, vice-président de Hôtellerie romande, le syndic de Lausanne affiche sa célèbre cravate à chat.

«On est le pays le plus laxiste d'Europe occidentale en matière de système pénal pour ce qui concerne la drogue...»

pour entrer dans un perfectionnisme tatillon. Une fois de plus le juridisme a envahi la société et pas seulement au Parlement. La réalité c'est qu'on est le pays le plus laxiste d'Europe occidentale en matière de système pénal pour ce qui concerne la drogue.

– La vidéo-protection a fait ses preuves, mais Lausanne a-t-elle assez de caméras?

– Lausanne a de plus en plus de caméras, mais elle a affaire à un responsable vaudois à la protection des données particulièrement obstiné. Il ne veut pas changer d'une virgule sa position. Nous devons très souvent recourir au tribunal administratif. C'est ce qui arrive quand on nomme quelqu'un qui a plus de dogmes que de bon sens. Pourtant les premiers jugements sont clairs. Ils ne vont pas dans le sens du préposé cantonal.

– Le malfaiteur n'est-il pas mieux protégé que le citoyen?

– C'est potentiellement la tendance du préposé vaudois. Il faudrait que le pouvoir judiciaire réfléchisse davantage aux conséquences pratiques de ses décisions.

– Les Verts sont souvent les premiers opposants à la vidéo-protection...

– Je n'ai pas dit que cela ne venait pas aussi des Verts. Si cette tendance devait se poursuivre, il faudra opérer des choix. On ne peut pas demander aux forces l'ordre de courir le 100 m en 10 secondes avec des boulets et les pieds dans un sac, d'être super-performants face à des délinquants qui ont toutes les chances de leur échapper en se dopant pour courir plus vite! C'est parfait juridiquement, mais c'est dans l'application que réside la difficulté. Il faut se demander à quel moment l'objectif reste encore atteignable.

Propos recueillis par O.G.

peu la théorie des dominos. La question est de savoir si cela va contaminer les Genevois par ricochet. Ce sont des râleurs impénitents. L'un d'eux peut recourir au Tribunal fédéral, comme dans le canton de Vaud avec Romanel. La même question se pose en Valais. Vaud est entouré par les deux derniers des Mohicans de la taxe au sac. Il est peu probable que la taxe s'arrête à la frontière vaudoise.

– Le conseiller national Jacques Bourgeois (FR) propose une amende au niveau fédéral contre les pollueurs?

«Le canton de Vaud est entouré par les deux derniers des Mohicans de la taxe au sac. Il est très peu probable que la taxe s'arrête à la frontière cantonale...»

– Le droit cantonal autorise déjà certaines possibilités d'amendes, mais des difficultés d'application existent, car elles exigent des policiers assermentés, alors qu'on a une dizaine de surveillants de propreté depuis deux ans. Il faut réviser la loi. Il n'y a pas besoin d'un policier assermenté pour

une base répressive contre ceux qui font n'importe quoi. Finalement, c'est le citoyen qui en paie le prix.

– A Lausanne, quel est le montant de l'amende réservée aux invétérés pollueurs?

– Ils risquent à la base quelques dizaines de francs, mais l'amende est progressive. C'est peu appliqué, puisque cela doit être constaté par un policier.

– Est-ce bien rentable?

– Ce n'est pas une question de rentabilité, mais si l'on amende sérieusement les pollueurs pris la main dans le sac, cela doit pouvoir s'autofinancer.

– La sécurité? Les médias ont parlé de «Lausanne capitale du crime»?

– On est en train d'y remédier de manière forte. C'était la première fois que Lausanne sortait en tête de ce classement de la criminalité. Cela est dû à un nouveau système de calcul fédéral assez compliqué. Le même délit peut compter jusqu'à quatre fois; si l'on tient compte du délit le plus grave ou si on multiplie par quatre le même délit, on cumule un nombre de points négatifs beaucoup plus grand. Lausanne a suivi les instructions de Berne. Je ne suis pas sûr que tout le monde l'ait fait. Concernant la répression des délits, on se heurte à deux manques: la réintroduction des courtes peines à la place

Petit Manoir deviendra grand

EN CONSTRUISANT UN NOUVEAU BÂTIMENT «CÔTÉ JARDIN», LE GROUPE BOAS A QUASIMENT DOUBLÉ LA CAPACITÉ DE SON HÔTEL DE CHARME SITUÉ AU CŒUR D'UN PARC MORGIEU. UN SPA AVEC BASSIN DE NAGE À CONTRE-COURANT, FITNESS ET HAMMAM CÔTOIE DÉSORMAIS LE «GASTRO» DE JULIEN RETLER.

Un jardin à la française aux buis soigneusement taillés, de grands arbres centenaires et une jolie terrasse aux tables dressées sous des parasols blancs, l'accueil réservé aux hôtes du Petit Manoir, à Morges, est tout simplement délicieux. Depuis cet été, un nouveau bâtiment accueille les visiteurs à côté de ce qui fut autrefois la Villa Berlin et qui demeure le corps principal de l'établissement. Le grand pianiste Ignace Paderewski, qui a donné son nom à l'avenue où se situe l'hôtel, a vécu en voisin pendant plus de 40 ans dans sa luxueuse propriété de Riond-Bosson, à quelques portées de notes du Petit Manoir. Né en 1860 dans une ancienne province polonaise annexée à l'empire russe, le père fondateur et Premier ministre d'une Pologne libérée après la guerre de 14-18, Ignace Paderewski aurait adoré le Petit Manoir et son nouveau «Côté Jardin».

Lors de l'inauguration du bâtiment de 14 chambres Deluxe et Supérieures, le 12 septembre dernier, le groupe BOAS et son patron Bernard Russi n'ont pas manqué de rendre hommage au grand musicien. Le virtuose passait en voisin devant la Villa Berlin, lorsqu'il se rendait depuis sa maison de Riond-Bosson à la Société de l'Abbaye de L'Arc, dont il était un membre honoraire. Plus tard, Paderewski se lancera dans la viticulture en Californie, en achetant un ranch viticole de quelque 8 km², baptisé en son honneur ... San Ignacio. Ironie de l'histoire, un autre grand musicien d'origine russe et mort aussi à New York trente ans après lui, le compositeur Igor Stravinski a également vécu à Morges, dans une maison de maître située de l'autre côté de la ville et qui est aujourd'hui transformée également en petit hôtel, la Maison d'Igor: «A chacun son grand musicien, il n'y a pas concurrence et rivalité entre nous», commente la directrice Evelyn Perret, une polyglotte de chic et de charme, en poste depuis le 1er avril dernier.

Le coup de cœur de Bernard Russi

L'achat du Petit Manoir, restauré en 2009 par le Vaudois Bernard Russi, président-fondateur du très dynamique groupe BOAS, correspondait à un véritable coup de cœur.



La directrice Evelyn Perret en compagnie du chef Julien Retler «Découverte de l'année 2012».



Le spa avec sa piscine à contre-courant



Une chambre du nouveau bâtiment dans les tons mode.

Mais le groupe créé en 1989 autour de l'hébergement médico-social et hôtelier s'est rapidement rendu compte que le nombre de chambres (onze) était insuffisant pour assurer une rentabilité constante tout au long de l'année: «Il nous fallait aussi un spa avec fitness comme le désire la clientèle qui en a pris l'habitude. C'est désormais chose faite

avec bassin de nage à contre-courant, hammam et sauna», explique Evelyn Perret qui a déjà travaillé auparavant tout près de là, à la Gracieuse, à Lonay.

La force du Petit Manoir, c'est aussi le restaurant gastronomique mené par un jeune chef français de 35 ans, Julien Retler, qui a fait ses classes aux côtés de Philippe Chevrier. Le Gault Millau lui a donné un prometteur 14 sur 20 avec la mention «Découverte de l'année 2012» et le guide Michelin lui a attribué de son côté une étoile scintillante. Entouré d'une équipe jeune et motivée, il n'a pas fini d'attirer la clientèle exigeante. Le Petit Manoir offre désormais une escapade gourmande pour couple au prix de Fr 520.-, comprenant la nuitée, le petit-déjeuner et un dîner surprise à cinq plats, composé selon l'inspiration du chef et les produits de saison. Une offre qui devrait attirer la clientèle d'outre-Sarine pour un week-end de charme: «Avec le nouveau bâtiment, c'est un joli défi pour une équipe composée désormais de 19 personnes, sourit Evelyn Perret, qui a travaillé auparavant en Californie, en Guadeloupe, à Louxor et à Genève, notamment avec son mari Michel Perret, longtemps directeur de l'Intercontinental. J'aimerais attirer une clientèle plus diversifiée et me lancer dans les groupes d'étude et la culture. Dans l'hôtellerie, la monoculture est dangereuse. Nous sommes sur la bonne voie avec un taux d'occupation qui tourne déjà autour de 70%.»

Olivier Grivat

« La Lex Weber risque de frapper »

POUR CHARLES-ANDRÉ RAMSEIER, SYNDIC DE CHÂTEAU-D'ŒX ET ANCIEN DIRECTEUR DE L'OFFICE DU TOURISME VAUDOIS (OTV), LA MENACE PLANE SUR L'HÔTELLERIE DE MONTAGNE. INTERVIEW.

– **Qu'est-ce qui a changé depuis le 11 mars 2012 pour le syndic d'une commune au cœur de la tempête?**

– Nous avons vu venir le choc et nous avons essayé de nous battre au niveau des médias, mais la tâche était difficile, car nos adversaires ont eu beau jeu de mettre en avant quelques cas de projets surdimensionnés de résidences secondaires et qui portaient atteinte aux paysages. Mais on n'applique pas dans un pays diversifié comme la Suisse un remède unique pour tout le pays. Lors de la campagne, tantôt avec les Vaudois et tantôt les Valaisans, un clivage ville-montagne s'est manifestement créé.

– **Pour quelles raisons?**

– Résidence secondaire égale riche et là-dessus les initiants ont très bien joué, même s'ils ont mal joué sur le plan de l'énoncé de l'initiative. Notamment pour le second critère qui n'a pas été bien compris, celui de la surface brute au sol habitable, un coefficient de 80%-20% très difficile à appliquer;

«*Licenciements il va y avoir. Combien? Impossible de le savoir maintenant. Il n'y a pas que les promoteurs et les constructeurs, il y a toute une population qui vit indirectement de cette activité...*»

en construction on connaît le coefficient de surface du bâtiment, mais qu'en est-il par exemple des locaux communs placés sous le même toit d'un bâtiment abritant à la fois des résidences principales et secondaires? Et si l'on transforme une véranda en zone habitable en l'isolant? Cela devient incontrôlable.

– **Combien Château-d'Œx abrite-t-il de résidences secondaires?**

– Nous n'avons pas voulu faire des calculs fins, vu que les alpages qui servent à l'estivage se sont trouvés compris parmi les résidences secondaires, mais l'estimation porte sur environ 40%. Ce qui est assez détestable, c'est que la commune avait pris un



Au Pays-d'Enhaut, il reste quelques résidences secondaires à vendre, mises en chantier généralement avant la date fatidique du 11 mars 2012

certain nombre de mesures en prévision de la LAT et calculé où l'on devait diminuer les surfaces à construire bien avant Franz Weber. Par ailleurs, lors de la votation, on a parlé d'une entrée en vigueur au 1^{er} janvier de l'année suivante. Juridiquement une initiative populaire qui atteint la double majorité peuple-cantons entre immédiatement en vigueur. Mais on avait l'espoir d'une période d'adaptation. Le Tribunal fédéral s'est montré très dur et a appliqué la loi à la lettre. Tout le monde se trouve dans une situation peu claire.

– **C'est la loi d'application qui sera intéressante...**

– Le groupe de travail a mis plusieurs critères en avant: jusqu'à présent il était possible de financer un hôtel de montagne en vendant un tiers des unités en résidence secondaire (avec service hôtelier possible) pour financer les deux tiers en résidence hôtelière traditionnelle. C'est le cas du futur Grand Hôtel de Château-d'Œx (240 lits), un projet magnifique qui risque d'être remis en question. La loi d'application mentionne quand même la possibilité de 20% de surface qui pourraient être vendus en résidence secondaire pour cofinancer le 80%. Mais ce n'est plus un quota d'un tiers-deux tiers. C'est l'un des seuls éléments qui nous donne un peu d'espoir pour le financement d'un hôtel de montagne. S'il est radié, on n'aura plus que les yeux pour pleurer. Il ne sera plus possible de réaliser des 4 ou 5 étoiles en montagne sauf avec de riches mécènes. Heureusement Château-

d'Œx et ses 3500 habitants ont d'autres projets, comme celui d'un village de vacances de 15000 m². Ce sont des lits chauds pour des familles dans le style Reka. Il va s'ouvrir aussi une école privée avec l'Oxford International College; ce sera sa première base en Suisse après la Grande-Bretagne et la Chine. Il va démarrer avec 15 élèves et monter en puissance jusqu'à 50 à 70 élèves dans cinq ans. C'est un facteur très intéressant pour l'économie locale. Les parents viennent voir leurs enfants et plus tard les enfants reviendront avec leur propre progéniture. Les travaux du futur Hôtel Beau-Séjour ont commencé, il doit s'ouvrir en 2015. Il faut encore citer le TransGoldenPass avec 21 millions investis en gare de Château-d'Œx pour accueillir six nouvelles rames ultramodernes qui effectueront le trajet Montreux-Spiez-Interlaken sans rupture de charges dès 2016. Avec le MOB, ce sont 200 à 300 visiteurs accueillis chaque jour, avec des pics importants le week-end. Le Chalet, repris récemment, marche très fort avec son attraction de fabrication de fromage. Le Musée du Pays d'Enhaut va s'agrandir et l'Espace Ballon va être transformé. A quelques pas de là va s'ouvrir à la fin de l'année un boutique hôtel cinq étoiles de 33 chambres dont 12 suites (voir pages 14-15).

– **Combien la commune a-t-elle perdu d'emplois?**

– A cause de la décision du Tribunal fédéral qui a tranché pour le 11 mars 2012, nous avons perdu 13 constructions. Des budgets de 40 millions de francs à la construction

sournoisement dans 3 à 4 ans»

et de 60 millions à la vente sont passés à la trappe. Ils avaient pourtant été mis à l'enquête avant la date fatidique, mais Helvetia Nostra s'est opposé à tout et la montre a tourné. Pour la commune, ce sont des taxes et des droits de mutation perdus. Mais l'effet le plus sournois viendra plus tard.

Aujourd'hui, les carnets de commande sont encore bons jusqu'à la fin de l'année; ensuite cela va commencer à fléchir. On ne connaît plus le prix des terrains, la demande est complètement morte. Les acquéreurs potentiels attendent, même en résidence principale. Des résidences secondaires ne sont pas encore vendues, car il y a eu une certaine précipitation avant le 11 mars.

– Les indigènes trouvent-ils plus facilement à se loger en location?

– Une résidence secondaire n'est pas conçue comme une résidence principale; en revanche, dès le 31 décembre 2013, on va progressivement perdre des emplois

sur trois ou quatre ans, sans effet de choc comme quand une entreprise de La Côte perd 300 emplois d'un coup. Nous avons une chance ici c'est que les artisans sont très créatifs et très inventifs. Beaucoup se sont spécialisés dans la rénovation. Mais licenciements il va y avoir. Combien? Impossible de le savoir maintenant. Il n'y a pas que les promoteurs et les constructeurs, il y a toute une population qui vit indirectement de cette activité. Chaque année Château-d'Ex gagnait 20 à 40 habitants. Je crains que l'on va commencer à stagner. On a failli devoir redimensionner le collège intercommunal (Château-d'Ex, Rougemont, Rossinière) prévu pour 2016. Sur toute la chaîne, l'incertitude est totale. Le banquier incapable de dire la valeur du terrain, prêtera-t-il ou non? Et combien?

– Ne peut-on y voir quand même un côté bénéfique?

– Oui et non, les riches auront toujours de l'argent, mais il y a trop d'incertitudes

encore à venir, par exemple l'initiative sur les forfaits fiscaux, un réflexe antiriches. Mieux protéger la nature? Il y a longtemps que l'on s'en soucie, notamment avec le Parc nature régional Gruyère-Pays-d'Enhaut constitué de 7 communes fribourgeoises et de 7 communes vaudoises. Avec l'entrée en vigueur de la LAT, il va falloir dézoner une surface importante au détriment de ceux qui pensaient réserver le terrain à leurs enfants en héritage. Qui va les dédommager?

– La LAT est-elle pire que la Lex Weber?

– Non, car on y était préparé, mais nous n'avons pas encore le règlement et la date d'application; on attend les règlements et le mode de dédommagement des propriétaires lésés. Au bilan final, c'est une vive inquiétude qui plane sur la commune. Nous ne sommes pas à même de mesurer les conséquences exactes, d'où un frein énorme sur l'économie locale.

Propos recueillis par O.G.



Le syndic de Château-d'Ex Charles-André Ramseier, nommé membre d'honneur des hôteliers romands lors de l'assemblée générale tenue au château de Coppet par le président de l'ARH, Philippe Thuner.

(photos O. Grivat)

Un hôtelier de Zermatt construit

ASSOCIÉ À UN JEUNE ENTREPRENEUR INSTALLÉ EN SUISSE, L'HÔTELIER ZERMATTOIS MARIO JULEN ACHÈVE LES TRAVAUX D'UN HÔTEL DE NIVEAU 5 ÉTOILES AU PAYS-D'ENHAUT, AUX PORTES MÊME DE GSTAAD.

Royaume de l'hôtellerie et de la restauration avec une densité record d'établissements par tête d'habitants, la station de Zermatt exporterait-elle son savoir-faire? L'un de ses enfants, Mario Julen, à la fois hôtelier-restaurateur-guide de montagne et pilote d'hélicoptère, tente sa chance loin de ses montagnes haut-valaisannes. C'est à Rougemont, au Pays-d'Enhaut, que le tenancier du Grampi's, 50 ans, s'est associé au jeune entrepreneur Alexander Van Rijsbergen, 27 ans seulement, pour ouvrir un hôtel de niveau 5 étoiles.

Fermé depuis 2006, l'Hôtel de Rougemont va connaître une deuxième vie: «Le complexe comptera 33 clés, dont 12 chambres standard et 21 junior suites et suites. Il aura le niveau d'un 5 étoiles, mais nous nous classifions comme un boutique-hôtel, avec un restaurant sur deux étages, une salle de conférence pour 70 personnes, un lounge-bar de 120 places, un fumoir à cigare, des boutiques, une vinothèque et un spa de 300 m² avec piscine intérieure et trois salles de massage», récapitule le copropriétaire de la société avec l'hôtelier de Zermatt.

Mario Julen est un homme d'affaires spécialisé en projets d'hôtels et immobiliers. Il est également guide de haute montagne et alpiniste renommé. Il a atteint le sommet du



Les deux promoteurs Alexander Van Rijsbergen et Mario Julen, guide et hôtelier zermattois

mont Everest et a été le premier occidental à traverser la chaîne de l'Himalaya, du nord au sud, entre le Népal et le Tibet. Il a aussi accompli un tour du monde de 108 jours à bord d'un Pilatus PC-12, visitant des pays comme le Yémen, l'Éthiopie, la Bolivie et le Bhoutan, accompagné d'un ami banquier privé genevois, Richard de Tscherner, un passionné de photographie. À côté du projet de Rougemont, Mario Julen construit en plein cœur de la station du pied du Cervin un gros complexe de sept chalets ancrés dans le rocher.

Projet racheté à des Bordelais

Pour quelles raisons un Zermattois vient-il taquiner ses confrères vaudois aux portes de Gstaad? Le projet de construction a été racheté au Français Daniel Cathiard, un ancien champion de ski de l'époque de Jean-Claude Killy, mais aussi un grand amateur de vin qui a vendu son entreprise Go Sport en 1989 pour racheter Smith Haut Lafitte, un grand cru classé de Pessac, dans le Bordelais: «Lorsque nous l'avons racheté, tout le monde nous a dit que nous

étions un peu fous! On n'est pas des milliardaires, mais heureusement nous avons une banque solide derrière nous. Mario Julen et moi avons déjà réalisé ensemble des affaires à Zermatt il y a six ou sept ans, alors que j'avais à peine 20 ans. Nous n'avons pas de secrétaire, nous sommes une toute petite structure et nous faisons tout nous-mêmes. Cela exige beaucoup de travail. Heureusement nos journées comptent 25 heures!», plaisante le jeune entrepreneur né à Zurich et qui a effectué des études dans une Business School de Lausanne. Alexander Van Rijsbergen dirige actuellement plusieurs sociétés: «J'ai commencé à travailler à 19 ans, à Leysin, Genève, Montreux et à Lausanne, notamment dans la location de voitures, la conciergerie ainsi que le consulting immobilier et hôtelier. En rachetant le projet Cathiard, nous avons décidé de reprendre le même concept et le même volume de construction avec de mineures extensions en sous-sol pour le logement du personnel et le spa.»

L'ancien hôtel datait des années 70. Il a été fermé pendant quelques années. Les deux



Le Grand Hôtel de Rougemont fait face au magnifique panorama qu'offrent les Alpes et Préalpes bernoises. À gauche, le hameau de Findeln au-dessus de Zermatt.

un boutique-hôtel à Rougemont

entrepreneurs ont repris les travaux en cours pour un investissement de 55 à 60 millions de francs, y compris l'achat du bâtiment et des terrains: «Il a fallu tout refaire, il y avait des problèmes d'amiante, de chauffage, d'isolation, plus rien n'était aux normes, y compris la sécurité incendie».

L'ouverture est envisagée pour l'été prochain avec une partie résidence livrée pour décembre sous la forme de cinq appartements de très grand luxe, dont la vente permet de financer partiellement la partie hôtelière. Commencé il y a deux ans et demi, les travaux sont terminés à 80% pour la partie résidence et à 70% pour la partie hôtelière. La vente aux acquéreurs de nationalité suisse ou étrangère est possible en résidence principale ou secondaire. La gestion locative devrait être assurée par une enseigne hôtelière de prestige.

Une balle dans le pied

A 8 km de la station de l'Oberland bernois, les deux promoteurs visent une clientèle suisse et internationale, «plus jeune et moins dans l'excès. Nous ne visons pas les VIP, nous voulons être ouverts à tous».

Quelque 45 à 50 personnes devraient y trouver un emploi. Un sacré défi pour les Alpes vaudoises dont les affaires n'ont pas particulièrement brillé ces dernières saisons... «Cette situation est en grande partie de la faute des Suisses, commente Alexander Van Rijsbergen, On a appliqué parfois des prix abusifs, on n'a pas toujours été à la hauteur, on s'est souvent tirés une balle dans le pied.»

«Toute la région dépend de la renommée de Gstaad, une région très bien préservée. On a mis des parkings souterrains à Gstaad et peut-être un jour on aura des voitures

électriques comme à Zermatt!, plaisante à peine le jeune promoteur. Nous avons une gastronomie superbe avec les fromages, la tomme de Rougemont, la viande, etc. Dans nos constructions, on va mettre en valeur le vieux bois, la pierre, l'art de la région, toutes valeurs si bien préservées depuis 400 ans», promet le promoteur qui a l'intention de mettre sur pied des expositions d'artistes locaux, des concerts de musiques classique et moderne, des animations qui manquent à Rougemont, voire des conférences autour du sport, notamment d'alpinistes connus: «Il y a tout à faire dans ce village de 900 habitants qui ne compte que deux hôtels. C'est très important d'avoir un nouvel hôtel de standing. Ce n'est certainement pas notre dernier projet, d'autres sont déjà dans nos tiroirs...»

Olivier Grivat



Les promoteurs veulent mettre en valeur le vieux bois, la pierre et la gastronomie de la région.



La dernière guerre au Musée du Chablais

70 ANS APRÈS LE CRASH D'UN BOMBARDIER DE LA RAF CONTRE LE GRAMMONT, AU DESSUS DU BOUVERET (VS), UNE EXPOSITION AU CHÂTEAU DE LA PORTE-DU-SCEX RETRACE LA VIE QUOTIDIENNE DES SUISSES ENTRE 1939 ET 45.

Le 13 juillet 1943, il est minuit passé quand un bruit sinistre retentit. Chargé de lourdes bombes, un bombardier anglais Avro Lancaster s'est écrasé à 900 m d'altitude contre la face du Grammont au-dessus du Bouveret. Les sept hommes d'équipage sont tués. L'escadrille est composée de 297 avions, partis d'Angleterre. Leur mission est de détruire les sites produisant du matériel de guerre pour les Forces de l'Axe à Turin. Retour sur image 70 ans après: les instructions du commandant allié voulaient que le vol sur Turin passe par le Jura français en franchissant le lac d'Annecy. Il s'agissait ensuite de survoler les montagnes en contournant le massif du Mont-Blanc. La nuit du 12 au 13 juillet, un violent orage chargé d'électricité empêchait les pilotes de se faufiler à travers les nuages. La visibilité était quasi nulle et le pilote Horace Badge, 20 ans, croyait survoler le lac d'Annecy alors qu'il était au-dessus du Léman. Une immense explosion s'en suivit. Toute la Riviera fut réveillée et le bruit s'est répercuté jusqu'à Genève. L'impact a creusé un immense cratère et 200 m² de forêt ont été détruits au Bouveret: «D'énormes flammes et une chaleur intense se dégageaient du cratère rendant son approche impossible, d'autant que des bombes continuaient d'exploser. Au village, bien des vitres ont éclaté», se remémore un témoin.

L'Aga Khan à Vevey

Cette nuit-là, à l'hôtel des Trois-Couronnes à Vevey où logeait l'Aga Khan, les trois fenêtres de sa chambre ont volé en éclat le blessant mais sans gravité à la tête. A Montreux, les hôtels Eden, Palace et Bellevue ont également vu leurs vitres exploser et les miroirs se casser.

L'équipage composé de six hommes repose encore au cimetière anglais de Vevey. A côté d'eux sont enterrés les sept autres aviateurs dont le même type d'avion s'écrasa à Thyon, au-dessus de Sion durant cette même nuit funeste, après avoir heurté une ligne haute tension. A l'époque un communiqué des autorités suisses avait indiqué que les deux appareils avaient été atteints par la DCA helvétique au-dessus du Jura. Aujourd'hui, l'hypothèse semble peu probable. Un bom-



L'accueil d'enfants du val d'Ossola sous l'égide de la Croix-Rouge.



Une mise en garde de la Défense aérienne passive: il s'agissait de ne pas donner des repaires aussi bien aux avions allemands qu'aux Alliés.

bardier de cette envergure atteint par des obus de DCA aurait pu continuer à voler normalement. Comment imaginer que l'avion touché au Marchairuz vole sans montrer de défaillances jusqu'au Grammont? Si l'avion était en perdition, l'équipage aurait certainement cherché à larguer ses bombes dans le lac avant de tenter un atterrissage d'urgence. L'hypothèse de tirs de DCA serait plutôt à mettre sur le compte d'un ordre diplomatique visant à apaiser la tension entre le Reich et la Suisse. La Suisse a en effet abattu, en mai 1940 et avril 1943, deux avions de la Luftwaffe allemande.

Morgins bombardé par les Allemands

Coupures de journaux de l'époque, l'exposition du Musée historique du Chablais retrace également le bombardement du village de Morgins (VS), survenu le 6 août 1944 par

des avions allemands, blessant plus ou moins grièvement une douzaine de personnes: «Trois avions allemands, deux chasseurs et un bombardier, venant de la vallée d'Abondance, apparurent soudain à 15 h 25 au-dessus de Morgins, relate le Confédéré. Après avoir tourné à très basse altitude le bombardier lâcha en piqué une bombe qui tomba près de l'église, où tous les vitraux ont été brisés. L'Hôtel du Sapin a eu toutes ses vitres brisées tandis que la façade d'un chalet était endommagée. Après s'être éloignés quelque peu, les appareils revinrent au-dessus du village et le bombardier lâcha une seconde bombe sur un chalet abritant le foyer du soldat et où se trouvait également du bétail. Le chalet a été pulvérisé. Les chasseurs tirèrent alors quelques rafales de mitrailleuses puis les trois appareils s'en retournèrent en direction de la vallée d'Abondance, où ils lâchèrent deux bombes sur le village d'Abondance».

Sous le titre «39-45, le Chablais en temps de guerre», l'exposition conçue par Béatrice Blandin, archéologue et historienne de formation, raconte les nombreux bouleversements de la vie des Chablaisiens de 1939 à 1945. Il y est question du général Henri Guisan, de la stratégie défensive du réduit national et de l'importance des fortifications chablaisiennes et ses fameux «Toblerone». L'engagement des hommes est présenté au travers de la Brigade de Montagne 10, chargée de défendre la frontière montagneuse ainsi que celui des femmes au travers du Service complémentaire féminin, nouvellement créé. Avec le rationnement, l'obscurcissement, les alertes, l'absence des hommes, la vie quotidienne des civils n'est pas simple. Il faut trouver des expédients pour pallier le manque de matières premières. On s'ingénie à faire du neuf avec du vieux. La contrebande et le marché noir améliorent le quotidien. Le plan Wahlen, qui vise à augmenter l'autonomie alimentaire du pays, transforme durablement le paysage du Bas-Valais.

Le camp d'internés d'Illarsaz

L'exposition rappelle aussi le quotidien des soldats internés, tels les Polonais de la 2ème Division de Chasseurs à pied stationnée dans le camp d'Illarsaz. Entrés en Suisse en juin 1940, ils y resteront cinq ans. Les valides pallient l'absence de main-d'œuvre. Des photos et des coupures de journaux les montrent creusant dans les mines de charbon de Chandoline ou sciant du bois dans la forêt. Certains tentent de s'échapper pour rejoindre les unités combattantes. Sur 14972 militaires polonais internés en Suisse durant la dernière guerre, près de 5'300 réussirent leur évasion, la plupart pour rejoindre les

troupes alliées. Du val Ferret à St-Gingolph et à travers le Léman, la frontière permet de gagner la France libre sans traverser la ligne de démarcation gardée par les Allemands. Avant de tenter leur chance par la montagne ou le lac, des internés en fuite se terrent dans les marécages ou les broussailles, près de la Porte-du-Scex ou du Bouveret. En novembre 1942, le passage est compromis par l'occupation italienne et, dès septembre 1943, par l'occupation allemande. A la fin des hostilités, les Polonais seront remplacés par des militaires de l'Armée rouge échappés des camps allemands.

Les tuberculeux sont soignés à Leysin. Trois vagues de réfugiés civils arrivent également à la frontière de St-Gingolph. Certains sont accueillis, d'autres sont impitoyablement refoulés. Sur ce thème, l'exposition évite le piège du manichéisme: «Des Suisses, au mépris de la loi, ont sauvé des vies alors que d'autres, actifs à la frontière, durcissaient de leur propre chef les directives officielles envers les réfugiés», note un panneau. Il relève l'exemple de l'hôpital de Monthey qui a apporté son aide à des résistants blessés en Haute-Savoie et qui a reçu, le 24 mars 1949, la médaille de la Reconnaissance française.

Olivier Grivat



Les internés militaires polonais employés à la mine de charbon de Chandolin (VS)

Pratique

Jusqu'au 16 novembre 2014 (fermeture hivernale du 18 novembre 2013 au 15 avril 2014)
Du mercredi au dimanche de 14 h à 17 h 30 ou sur réservation
Fr. 2.- par enfant et par adulte – www.musee-chablais.ch



Soldats suisses et soldats du Reich se font face après l'attaque du poste allemand du 22 juillet 1944

Chillon à travers les affiches



Chillon et la nouvelle ligne du Jura-Simplon, Chillon et la flotte de la CGN, le chocolat Suchard, la Fête des narcisses, l'hôtel Byron... Depuis près d'un siècle et demi, les publicitaires n'ont cessé de faire référence au monument et au paysage exceptionnel qui l'entoure. Conçue par le spécialiste de l'affiche Jean-Charles Giroud, l'exposition temporaire du Château de Chillon réunit une cinquantaine de placards «cultes» ayant contribué à faire du château l'icône de la Riviera vaudoise.

Dès la fin du XVIII^e siècle, celle-ci est diffusée à large échelle, notamment grâce à Jean-Jacques Rousseau et à Lord Byron. La représentation de Chillon est avant tout utilisée dans la promotion des hôtels, des compagnies de transport, des associations régionales, de l'industrie du chocolat et des offices de tourisme qui sont ses principaux commanditaires. Son utilisation purement commerciale connaît son heure de gloire à la Belle Epoque. Les autres périodes l'utiliseront parfois parcimonieusement jusqu'aux années 2000 où elle connaît un renouveau et est finalement utilisée dans la promotion du monument lui-même. L'exposition «Chillon, la belle époque de l'affiche» est visible en fonction des heures d'ouverture du château jusqu'au 24 novembre. (cp)

Une application pour les navigateurs

Sous le nom de Marina Mobile, la nouvelle application de la Vaudoise Assurances s'adresse à tous les navigateurs des lacs suisses. Elle propose plusieurs fonctions dont la création de régates, le référencement des ports lacustres et l'émission de signaux d'urgence. Plus de 270 ports suisses y sont référencés avec leurs caractéristiques: pompe sans plomb, diesel, rampe de mise à l'eau, grue, électricité, places de parc visiteurs et plage.

Il est aussi possible aux amateurs de voile de défier ses amis navigateurs depuis son bateau: posez vos bouées virtuelles sur la carte et démarrez la course sur le lac. Le trajet est enregistré et chronométré par le GPS. Il est possible de créer des régates à 2, 3, 4 ou 5 bouées placées sur n'importe quel plan d'eau. Si le vent a changé, vous pouvez réorienter vos bouées. Une application un peu plus gadget permet aussi d'envoyer des signaux morses sonores ou lumineux grâce à un traducteur. (cp)



393 nouveaux diplômés de l'Ecole hôtelière

En juillet dernier, 393 étudiants de l'EHL sont arrivés au terme de leur parcours de formation. Les Bachelors ont été décernés à 368 étudiants de la section francophone et anglophone regroupant plus de 1800 personnes.

Dans la section francophone, les prix ont été attribués à Agathe Ferri (France), major de promotion, suivie d'Emilie Didriche (France) et de Davina Cisier (Suisse).

Agathe Ferri (France) récolte aussi le Prix du meilleur mémoire sur le thème «L'impact des réseaux sociaux sur le comportement de consommation de la génération Y en restauration en France et en Suisse»

En section anglophone, les prix ont été attribués à Samantha Noll (Allemagne, Malte), major de promotion, suivis de Nicolas

Hischier (Suisse) et de Loong Yew Bryant Cho (Singapour) qui recueille aussi le Prix du meilleur mémoire.

Le Prix spécial du Jury a été attribué à Anna Ljosne (Suisse, Norvège), Student Council President 2011-2012, et à Christina Sophopanich (Thaïlande, Suède), Student Council President 2012-2013, Introduit en 2000, le Prix Esprit EHL récompense les étudiants qui, durant leurs études à l'EHL, se sont particulièrement investis en temps et en énergie. Ce sont les étudiants eux-mêmes qui élisent l'un de leurs camarades. Ce prix sous la forme d'une montre de marque a été remis à Kevin Solleroz (France, Royaume-Uni) pour la section francophone et à Joshua Solleroz (Singapour) pour la section anglophone. (cp)

P.P.
1000 LAUSANNE 1
Dépôt en nombre

Agenda

Quelques rendez-vous importants pour le secteur touristique

16 au 24 octobre

Salon des antiquaires
Palais de Beaulieu, Lausanne

26 octobre

5^e Marché aux Truffes de Bonvillars (VD)
www.truffesuisse.ch

27 octobre

Marathon de Lausanne
www.lausanne-marathon.ch

6 au 10 novembre

Ciné-Festival
Prilly

5 au 9 décembre

Montreux Comedy Festival
Montreux

Jusqu'au 5 janvier 2014

Expo de photos de Sebastião Salgado et Paolo Woods
Musée de l'Elysée, Lausanne
www.elysee.ch

Jusqu'au 16 novembre 2014

Expo 39-45 Le Chablais en temps de guerre
Château de la Porte-du-Scex, Vouvry (VS)
www.musee-chablais.ch